



Installation du Crédit Agricole  
La banque occupe le bâtiment complètement transformé et modernisé.



Il est difficile d'imaginer que cet espace était une salle de danse dont on voit ici la partie nord, occupée aujourd'hui par les bureaux de la banque.



Février 2018, IPNS  
Pour nous écrire ou nous rejoindre : [plozetvet.hp@free.fr](mailto:plozetvet.hp@free.fr)  
Tous les numéros peuvent être téléchargés et imprimés sur le site de la mairie de Plozévet : [www.plozetvet.fr](http://www.plozetvet.fr) ou [www.plozetvet.bzh](http://www.plozetvet.bzh)  
Site d'Histoire et Patrimoine : <http://plozetvet.hp.free.fr/>



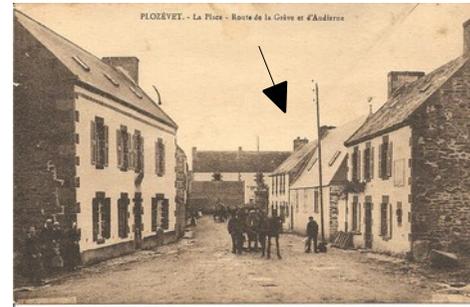
## Histoire et Patrimoine raconte : Autrefois à Plozévet... N°24

### Nous avons dansé chez Donnars !

Construits en 1911, la buvette des *Droits de l'Homme* et son dancing ont longtemps été la cause de mauvaises humeurs des autorités religieuses du début du 20ème siècle. (voir *Tal ar Sonerien* n°37)

La famille DONNARS, famille de cabaretiers et de musiciens, n'était guère appréciée par le très conservateur recteur GUIRRIEC, ce qui n'empêcha pas les Plozévétiens de fréquenter la buvette et le dancing avec beaucoup de plaisir et d'assiduité.

Nous donnerons quelques images qui ont toutes été communiquées par Alice DONNARS, nous y ajouterons aussi quelques anecdotes lointaines.



En 1911, la maison n'avait pas de mansardes. Le dancing a, lui aussi, subi de nombreuses transformations depuis sa construction.

Ci-dessous, vues de la salle de danse « Chez Etienne », parée pour le réveillon.



Le violon du char du quartier de Corngad (fête des écoles début des années 60) décore l'arrière de l'estrade.



La vie au cabaret donna parfois bien des soucis au tenancier. Nous évoquerons un événement que Etienne Donnars père, qui n'en était pas responsable, aurait bien aimé ne pas vivre :

A la foire aux gages du 26 décembre 1911, sur fond de querelle politique :  
**A la St Etienne, un coup de parapluie mortel.**

Nos lecteurs se rappellent sans doute le drame rapide qui se déroula le 26 décembre dernier à Plozévet.

Ce jour-là se tenait la foire aux gages. Il y avait, comme de coutume, beaucoup d'affluence au bourg et de nombreux consommateurs dans les débits.

Deux groupes, composés de patrons et de domestiques, se trouvèrent à un certain moment dans le cabaret tenu par M. Donnart. Une discussion s'éleva entre les nommés Kérouédan et Gentric père.

On se sépara en échangeant quelques menaces.

Un hasard malheureux fit rencontrer de nouveau les deux groupes vers la fin de la journée\*. Cette fois, une rixe éclata et le nommé Mazo, fermier à Plouhinec et allié des Gentric, saisissant soudain son parapluie, en porta un coup de pointe au domestique de Kérouédan, Alain Hélias.

Le coup, porté avec une certaine force car Mazo est extrêmement vigoureux, atteignit Hélias à l'oeil gauche. La pointe du parapluie pénétra dans l'orbite en crevant la paupière, brisa la voûte crânienne et pénétra dans le cerveau.

Hélias tomba à terre comme une masse, sans un cri. Il ne tarda pas à expirer.

Jacques Mazo comparait aujourd'hui devant le jury sous l'accusation de coup mortel. C'est un homme de 37 ans, marié et père de 4 enfants qu'il fait vivre de son travail. Il jouit d'une parfaite considération dans la commune.

A l'audience, Mazo exprime ses regrets de l'acte fatal qui termina cette journée mouvementée. On entend ensuite de nombreux témoins qui donnent de longs détails sur cette malheureuse affaire.

M. Brunier, substitut, prononce un réquisitoire modéré contre l'accusé dont il reconnaît la bonne conduite habituelle. Mais une peine effective lui paraît nécessaire car l'acte irréparable doit avoir une sanction.

Me Le Bail fils, qui assiste l'accusé au banc de la défense, s'efforce de démontrer quel rôle la fatalité a joué dans cette affaire tragique. Il supplie le jury de se montrer indulgent envers un homme qui en fut lui aussi la victime, et demande son acquittement.

Après une courte délibération, le jury rapporte un verdict négatif sur toutes les questions. Jacques Mazo est acquitté.

*Audience du 23 avril 1912. Texte paru dans « Le Citoyen » : compte rendu du procès.*

\*Devant les cabarets Kérisit et Donnart.



Ci-contre :  
La « Buvette du Vaisseau des Droits de l'Homme »\* dans les années 50.

\*C'est écrit au dessus de la porte du bar.

A la fin des années 60, le bourg poursuivait sa transformation autour de l'espace laissé libre par la disparition, quelques années plus tôt, de la maison Kérisit. Au début de 1968, la maison du Vaisseau fut rasée, elle aussi.

Les événements de mai 68 à Paris donnèrent des idées aux jeunes Plozévétiens :

Dans la nuit du 26 mai, le centre bourg a connu sa barricade, construite en partie grâce aux planches et poutres récupérées dans les déblais de la démolition de la buvette "le Vaisseau des Droits de l'Homme" !

La gendarmerie intervint et certains connurent la rétention à la brigade de Pont-Croix.



Une nouvelle maison fut construite et la COOP de Mr et Mme JADE, premier libre service de la commune, remplaça la salle de danse.